Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1253

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

25 avril 1996 – nº 1253
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Vol au-dessus d'un nid d'erreurs

Autrefois il n'était pas rare qu'une entreprise domine de tout son poids une localité ou une région, au point d'en asphyxier la vie politique et sociale. Aujourd'hui, ce n'est plus l'enracinement mais bien la volatilité des firmes qui fait problème. L'entreprise ne se sent plus liée à un espace géographique particulier; elle déplace ses activités là où règnent les conditions les plus favorables à son succès. Et le pouvoir politique, tributaire lui d'un territoire, observe impuissant les grandes manœuvres de l'économie.

La récente décision de Swissair, parmi beaucoup d'autres déjà prises ou à venir, illustre bien ce phénomène. Pour survivre, la compagnie aérienne helvétique doit abaisser ses coûts, rationaliser. A ce qu'on peut en juger, le rapatriement d'une quinzaine de vols long courrier à Kloten ne constitue pas un drame pour Cointrin; l'aéroport genevois restera une plate-forme continentale importante et ne verra pas pour autant fondre le nombre de ses passagers. Ces derniers, grâce à la navette entre Genève et Zurich, gagneront même du temps. Il faut donc chercher ailleurs les raisons de la vive émotion qui a saisi la Suisse romande.

Swissair, on l'a souligné, n'est pas seulement une entreprise commerciale mais un symbole – et ils ne sont pas si nombreux – qui a contribué durant quelques décennies à l'identification des différentes parties du pays à une réalité nationale très concrète. Vient-elle à déserter même marginalement une partie du territoire, c'est le symbole qui est touché. Une atteinte d'autant plus douloureuse qu'elle vient s'ajouter à une situation économique plus préoccupante de ce côté-ci de la Sarine.

L'évolution des structures économiques et les concentrations qu'elle entraîne, constituent, plus que pour d'autres pays, un défi pour la Suisse. En mettant en évidence l'impuissance du politique et en précipitant les déséquilibres entre les régions, cette évolution fait courir un risque important au pays. Si ce dernier a subsisté jusqu'à aujourd'hui, c'est grâce à un compromis subtil qui a permis de compenser les inégalités de situation par un traitement préférentiel des régions les moins favorisées; grâce aussi à une structure fédérale qui, dans de nombreux domaines, a consacré la libre détermination des entités cantonales, voire même communales. Le vivre ensemble helvétique n'a pas d'autres raisons d'être. Or la propension de l'économie à la concentration et au pur calcul de rentabilité financière immédiate met en péril ce compromis.

Il est vain d'espérer contrer de front cette évolution. On peut imaginer par contre de la civiliser, de l'encadrer par des règles du jeu qui garantissent la prise en compte des divers intérêts en présence et les conditions d'une concurrence stimulante et non destructrice. Au niveau international bien sûr, mais également en Suisse. A cet égard, la décision de Swissair et les réactions qu'elle a suscitées indiquent les erreurs à ne plus commettre.

Prévision, concertation, complémentarité, voilà les maîtres-mots de la riposte.

L'agitation soudaine et la fermeté apparente des autorités cantonales et fédérales ne font pas illusion. Le choix récent de Swissair ne constitue que l'étape d'un processus depuis longtemps enclenché. Les autorités politiques n'ont pas vu venir ou n'ont pas réagi. Lacune. On ne réfléchit et on n'agit pas efficacement dans la précipitation.

Swissair a cru pouvoir faire passer la pilule par la seule force de persuasion d'une logique économique sommaire. Lui reste à apprendre les vertus de la concertation et de l'échange des avantages et des inconvénients réciproques, vertus non incompatibles avec une saine conception de l'économie.

L'antagonisme entre Suisse alémanique et francophone, largement attisé par les médias romands, conduit droit à l'impasse parce que les boucs émissaires ne sont jamais les vrais responsables. Plutôt que d'affrontements stériles, notre pays a besoin d'apprendre la complémentarité: toutes les régions ne peuvent plus prétendre aux mêmes équipements, à des avantages identiques. Le temps est aux compensations, à un équilibre des pertes et des profits. Le débat qui s'ouvre sur la nouvelle péréquation financière devrait être l'occasion d'exercer cette nouvelle manière de vivre en commun. JD

(sur ce sujet, voir aussi p. 7)